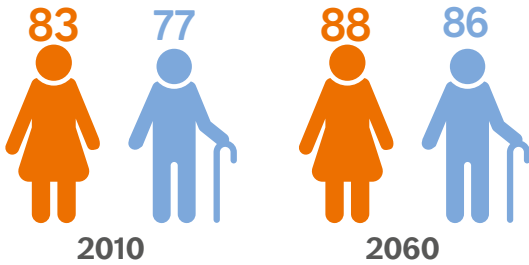


Nous vivons plus longtemps, ce qui est, en soi, une bonne nouvelle.



Source : Bureau Fédéral du Plan et calculs NN

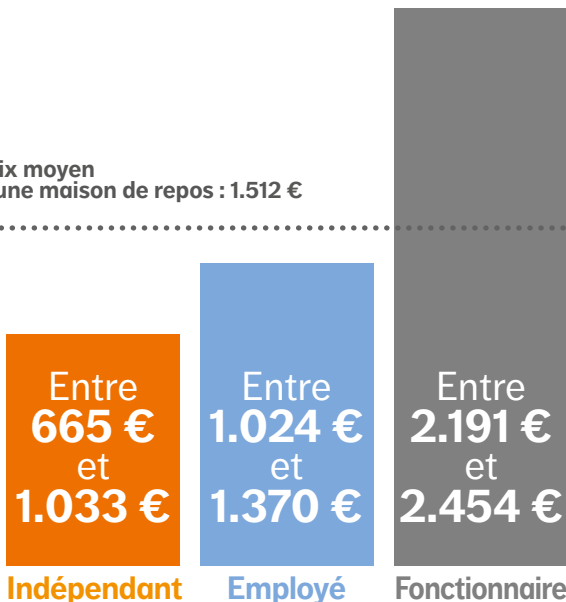
Une population vieillissante, mais dont les pensions sont financées par de moins en moins d'actifs.



Source : Bureau Fédéral du Plan - SPF Économie, Direction Générale des Statistiques et Informations Économiques- Indicateurs Démographiques de Belgique (observations ADS t.e.m. 2013, perspectives FPB et ADS)

Les pensions actuelles ne suffisent pas à couvrir les coûts indispensables de soins et des maisons de repos.

Prix moyen d'une maison de repos : 1.512 €

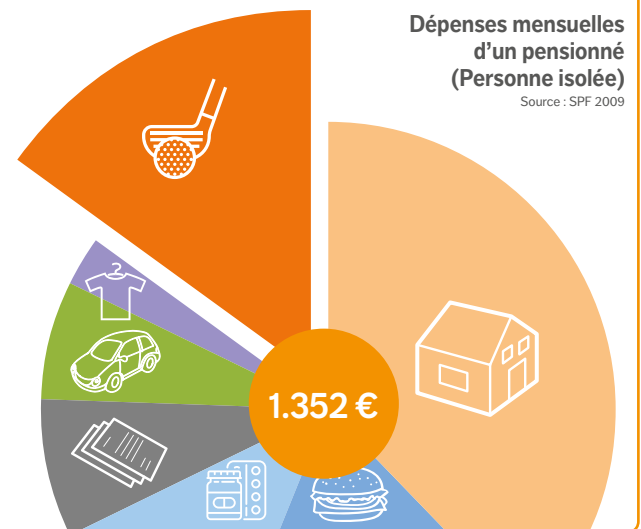


Pension moyenne mensuelle brute (1/1/2014)

Source : Statistiques annuelles 2014 du Service Pensions

Etape 1

Il est plus que jamais primordial de bien prévoir vos futures dépenses.



Etape 2

Vous voulez maintenir votre style de vie actif après la pension. Gardez en tête l'écart entre votre dernier salaire et votre pension légale, car la différence peut atteindre plus de

50%!



Etape 3

Recevez à ce propos des conseils professionnels sur des concepts innovants qui prévoient le paiement à vie d'une rente garantie.

Vous pouvez ainsi maintenir votre niveau de vie et profiter d'une pension sans soucis.

